

◆◆◆ NOTE (BIO COM (78) 78) ◆ AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE ET A M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I ET A  
M. OPITZ, DG VIII

◆◆◆

LE PORTE-PAROLE A RENDU COMPTE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU  
1ER MARS COMME SUIVIT:

1- "FRESQUE" SUR L'ELARGISSEMENT

◆-----

LA COMMISSION A EU UN PREMIER DEBAT D'ORIENTATION SUR LA BASE D'UN  
RAPPORT DE M. NATALI ET A LA LUMIERE DE TOUTE UNE SERIE DE DOCU-  
MENTS DE TRAVAIL MIS AU POINT PAR LES DIFFERENTS GROUPES AD HOC  
ETABLIS AU SEIN DES SERVICES DE LA COMMISSION.

432

EN CONCLUSION DE CE DEBAT D'ORIENTATION LA COMMISSION A CHARGE  
M. NATALI D'ETABLIR POUR UNE PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION,  
PREVUE POUR LE 17 MARS, UNE SYNTHESE QUI PRESENTE L'ENSEMBLE DES  
PROBLEMES ET DES SOLUTIONS POSSIBLES EN MATIERE D'ELARGISSEMENT.

IL EST APPARU CLAIREMENT DU DEBAT DE LA COMMISSION QUE CETTE  
"FRESQUE" DEVRA CONSTITUER UNE REFLEXION D'ENSEMBLE SUR LES  
QUESTIONS GENERALES SOULEVEES PAR L'ELARGISSEMENT. IM NE PEUT ETRE  
CONSIDERER COMME UN AVIS GENERAL SUR LES CANDIDATURES ESPAGNOLE  
ET PORTUGAISE PUISQU'IL NE FORMULERA AUCUNE SOLUTION SPECIFIQUE.  
LA "FRESQUE" ABORDERA PAR CONSEQUENT LA PROBLEMATIQUE GENERALE  
DE L'ELARGISSEMENT ET NOTAMMENT LES ASPECTS SUIVANTS:

◆ ECART DE DEVELOPPEMENT A L'INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE ELARGIE  
ET TRANSFERT DES RESSOURCES

◆ QUESTIONS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES AVEC LEURS IMPLICATIONS  
SOCIALES ET REGIONALES

◆ QUESTIONS LIEES A LA POLITIQUE EXTERIEURE DE LA COMMUNAUTE

◆ MODALITES D'INTEGRATION DES PAYS CANDIDATS DE LA COMMUNAUTE,  
ET PERIODE TRANSITOIRE.

LE DEBAT EN COMMISSION A FAIT APPARAITRE CLAIREMENT QUE  
L'ELARGISSEMENT DE LA COMMUNAUTE IMPLIQUE DES TRANSFORMATIONS  
DANS LES STRUCTURES DE LA COMMUNAUTE ACTUELLE, SI L'ON VEUT QUE  
L'ELARGISSEMENT SE REALISE AU SEIN D'UNE COMMUNAUTE FORTE ET  
DYNAMIQUE.

2 AGRICULTURE

◆-----

LA COMMISSION A ADOPTE HIER LES PROPOSITIONS POUR UNE SERIE DE  
MESURES CONNEXES A LA FIXATION DES PRIX AGRICOLES POUR L'ANNEE  
1978/79. LES MESURES CONCERNENT TROIS SECTEURS: LES PRODUITS  
LAITIERS, LA VIANDE BOVINE ET L'AMIDON DES POMMES DE TERRES. LES  
PROPOSITIONS N'ONT PAS ENCORE ETE SOUMISES AU CONSEIL CE QUI  
EXPLIQUE QUE NOUS NE POUVONS PAS ENCORE VOUS DONNER UNE INFORMA-  
TION ECRITE ET QUE MES INDICATIONS DEVRONT RESTER GENERALES.

////

NNNN

GPP

P.Cerf

B I/19

4486 2/3/78

*P. Cerf*

346727

DANS LE SECTEUR LAITIER LA COMMISSION PROPOSE:

- 1- LA PROLONGATION D'UN AN DES PRIMES DE NON-COMMERCIALISATION ET DE CONVERSION ET D'EN AUGMENTER LES MONTANTS
- 2- DE PREVOIR DES AIDES PLUS ELEVEES POUR L'INCORPORATION DE POUDRE DE LAIT DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX
- 3- DE SUSPENDRE PENDANT LA PERIODE DU 1 OCTOBRE JUSQU'A LA FIN DE LA CAMPAGNE LAITIERE (GENERALEMENT LE 31.3.) LES ACHATS D'INTERVENTION DE POUDRE DE LAIT ECREME
- 4- DE PREVOIR UNE SOMME DE 50 MILLIONS UC POUR DES VENTES DE BEURRE A PRIX REDUIT. LES MODALITES DE CETTE ACTION RESTENT A DETERMINER
- 5- ELARGIR LE NOMBRE DE PRODUITS QUI PEUVENT ETRE SUBVENTIONNES DANS LE CADRE DU REGIME "LAIT SCOLAIRE".

DANS LE SECTEUR DE LA VIANDE BOVINE, LA COMMISSION PROPOSE:

- 1- LA PROROGATION PENDANT UN AN DES PRIMES A L'ABATTAGE ACCORDEES AU ROYAUME-UNI
- 2- UN ASSOUPPLISSEMENT DU SYSTEME D'INTERVENTION EN PREVOYANT LA POSSIBILITE DE SUSPENDRE LES ACHATS D'INTERVENTION PAR TYPE DE QUALITE DE VIANDE.

DANS LE SECTEUR DES AMIDONS, LA COMMISSION PROPOSE:

- 1- L'OCTROI D'UNE PRIME DE 10 UC/T DE FECULE DE POMMES DE TERRE PRODUITE.

AFFAIRES SOCIALES: AIDES NOUVELLES DESTINEES A PROMOUVOIR DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS

-----

LA COMMISSION A EXAMINE EN PREMIERE LECTURE DES PROPOSITIONS DE M. VREDELING SUR DES AIDES NOUVELLES DESTINEES A PROMOUVOIR L'EMPLOI DES JEUNES AGES DE MOINS DE 25 ANS.

LES PROPOSITIONS RENDRONT POSSIBLE UN RENFORCEMENT DES EFFORTS DES ETATS MEMBRES EN MATIERE DE PRIMES A L'EMBAUCHE ET DE SUBVENTIONS AUX PROGRAMMES DANS DES EMPLOIS D'INTERET GENERAL.

L'INCIDENCE BUDGETAIRE DE CES PROPOSITIONS PEUT ETRE ESTIMEE A ENVIRON 110 MUC PAR AN.

L'EXAMEN DE CES PROPOSITIONS SERA ACHEVE LORS D'UNE PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION.

NOMINATION DE M. PERLOT

-----

LA COMMISSION A NOMME M. ENZO PERLOT PORTE-PAROLE ET DIRECTEUR GENERAL DE L'INFORMATION EN REMPLACEMENT DE M. RENATO RUGGIERO. M. PERLOT, AGE DE 44 ANS, A FAIT TOUTE SA CARRIERE DANS LE SERVICE DIPLOMATIQUE ITALIEN. SON CURRICULUM VITAE EST EN COURS

////

NNNN

315998

D'EXPEDITION. M. PERLOT PREND SES FONCTIONS A PARTIR DU  
13 MARS.

AMITIES,  
P. CERF COMEUR

CORRIGENDUM: SUJET ELARGISSEMENT (3EME PARAGRAPHE, 3EME LIGNE):  
"ELLE NE PEUT ETRE CONSIDEREE COMME UN AVIS GENERAL SUR LES CAND  
DIDATURES ESPAGNOLE ET PORTUGAISE PUISQU'ELLE NE FORMULERA AUCUNE  
SOLUTION SPECIFIQUE."

SUJET ■■AFFAIRES SOCIALES: "AIDES NOUVELLES DESTINEES A PROMOU-  
VOIR L'EMPLOI DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS"  
NNNN

NNNN